

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Professionnalité infirmière émergente – Posture méthodique/Interprofessionnalité 2.1 EE 2025-2026

Code : S.SI.370.2545. F.24

Niveau : Module de base

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais
Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Avoir validé le module | <input type="checkbox"/> Avoir suivi le module |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis | <input type="checkbox"/> Autre : |

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

*En favorisant le transfert des résultats de la recherche dans la pratique (Ab4)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

*En considérant les patient·es/client·es comme des partenaires (Bb1)

*En participant au développement d'une compréhension commune des situations (Bb2)

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

*En respectant les compétences de l'équipe intra et interprofessionnelle (Cb1)

*En soutenant le point de vue des patient·es/client·es dans la prise de décision partagée (Cb3)

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

*En garantissant que chaque patient·e/client·e est au centre de la démarche de soins (Db1)

*En identifiant les besoins d'innovations et d'améliorations des soins (Db2)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

*En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique (Ab4-Fb2)

*En intégrant les savoirs expérientiels des patient·es/client·es et des collègues (Fb3)

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

*En prenant position pour l'amélioration continue de la qualité des soins (Gb2)

Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages critiques

- Adopter une méthodologie rigoureuse et analytique pour développer une problématique portant sur une pratique infirmière située.
- Construire un questionnement clinique structuré sur sa pratique infirmière à l'aide d'un cadre de référence infirmier, une mobilisation ciblée de savoirs constitués dans la perspective d'élaborer une décision clinique infirmière.
- Adopter une posture favorisant la gestion de conflit dans les équipes interprofessionnelles.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Au regard d'une situation emblématique de soin, l'étudiant·e réalise une description méthodique de sa pratique infirmière (récit d'expérience). Il·elle en dégage une première compréhension. L'étudiant·e identifie et argumente les données subjectives et objectives de la situation selon les cinq modes de savoirs de Chinn et Kramer (2022). Il/elle élabore une question clinique structurée Population, Intervention, contexte, Résultats et Temps (PICOT), sous l'angle d'un seul mode de savoirs. Les apports théoriques des sciences infirmières et recherches documentaires des sciences sociales et humaines contribuent à parfaire la problématique.

Durant la semaine interprofessionnelle les étudiant-e-s travailleront sur les relations interpersonnelles à l'intérieur des équipes interprofessionnelles dans le but de développer une posture d'identification et de gestions de conflits (Kohlrieser, 2007).

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : exposé individuel, entretien pédagogique, édification d'un port folio | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

- | | |
|-------------------|--|
| Répétition | Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être |
|-------------------|--|

différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020), la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Bourgeois, E. & Durand, M.(dir.).(2012). *Apprendre au travail*. Presses Universitaires de France
- Chinn, Sitzman, K., & Kramer, M. K. (2022). *Knowledge development in nursing: theory and process* (11th ed.). Elsevier
- Clot, Y. (2000). La formation par l'analyse du travail : pour une troisième voie. In B. Maggi (Éd.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation* (pp. 133-156). Presses Universitaires de France
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2020). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3me éd.). Chenelière Education.
- Hesook Suzie Kim, P. (2015). *The Essence of Nursing Practice: Philosophy and Perspective*. Springer Publishing Company
- Kohlrieser, G. (2007). Six essential skills for managing conflict. *Perspectives for managers*, 149, 1-3.
- Kolb, A., & Kolb, D. (2018). Eight important things to know about the experiential learning cycle. *Australian educational leader*, 40(3), 8-14.
- Lani-Bayle, M. (Éd.). (2010). *Le récit de vie : objectifs et effets*, Ed. Téraèdre
- Lani-Bayle, M. (Éd.). (2019). *Mettre l'expérience en mots : les savoirs narratifs*. Chronique sociale
- Jorro A, De Ketela J.-M. (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* De Boeck

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Koffi Ayigah

Descriptif validé le 09.09.2025, par la Doyenne, Gora da Rocha

